



MAI 2018 - À rendre pour le 15 avril dernier délai

Nom :

Prénom :

Nom de l'enseignant :

Téléphone des parents :

Merci de cocher les cases correspondantes aux jours (matin, midi, mercredi et soir) où vos enfants devront être accueillis au sein de l'accueil périscolaire et aux jours où vos enfants déjeuneront au restaurant scolaire.

ACCUEIL PERISCOLAIRE		
	MATIN	SOIR
MA 1er		
ME 2*		
JE 3		
VE 4		
LU 7		
MA 8		
ME 9*		
JE 10		
VE 11		
LU 14		
MA 15		
ME 16*		
JE 17		
VE 18		
LU 21		
MA 22		
ME 23*		
JE 24		
VE 25		
LU 28		
MA 29		
ME 30*		
JE 31		

RESTAURATION SCOLAIRE	
MA 1er	
ME 2*	
JE 3	
VE 4	
LU 7	
MA 8	
ME 9*	
JE 10	
VE 11	
LU 14	
MA 15	
ME 16*	
JE 17	
VE 18	
LU 21	
MA 22	
ME 23*	
JE 24	
VE 25	
LU 28	
MA 29	
ME 30*	
JE 31	

*L'accueil de loisirs du mercredi fonctionne

- de 12h à 17h mini - 19h maxi ou de 14h à 17h mini - 19h maxi

Toute réservation repas ou accueil périscolaire, sauf cas exceptionnel (maladie justifiée par certificat médical, rendez-vous extérieur) sera facturée, en cas d'absence prévenir le service enfance jeunesse au 03.27.82.29.04 ou la mairie au 03.27.82.29.19.

Des coupons vierges sont disponibles à l'Accueil Périscolaire, en Mairie, auprès des enseignants aux écoles ou téléchargeables sur le site de la ville : www.avesnes-les-aubert.fr

Date et signature :